



Pour peu qu'il y ait destruction, tout est bon ! Un pétitionnaire déposant un dossier d'autorisation pour combler le lit du Loir pour créer un parking se verrait opposer un arrêté préfectoral de refus d'instruction du dossier. Que la création d'un parking pour les semi-remorques au droit du moulin est un argument économique recevable. Que l'état des vannes soit invoqué est un argument superfétatoire : il suffisait de les restaurer ou de les laisser levées comme elles le sont depuis un certain temps, assurant le transit sédimentaire et la circulation des espèces piscicoles. La vanne ouvrière est levée elle aussi.

Un tel projet n'aurait jamais eu aucune chance d'être instruit si le maître d'ouvrage n'avait pas eu une monnaie d'échange pesant très lourd dans la balance: il accepte de sacrifier le seuil de son moulin. Le corbeau ne sent pas de joie, ouvre un large bec et laisse tomber 450 000€ pour le combler le Loir. Quant à la qualité chimique du Loir qui recueille les produits chimiques des cultures industrielles de Beauce, on verra plus tard.

le Maire de Lignières n'est pas convaincant quand il précise qu'il ne s'agit pas d'une subvention à la minoterie : le barrage pouvait être détruit sans financer un parking ! Encore un trophée supplémentaire pour l'AFB qui pourra alimenter « les retours d'expérience » où tout s'est bien passé. En effet, pour 450 000€ d'argent public, tout « s'est bien passé » : le minotier a su valoriser à son profit la posture dogmatique qui guide la continuité écologique. Et en prime, l'Agence de l'eau finance à 100% le comblement du lit du Loir pour créer un parking! Il aurait bien eu tort de ne pas saisir cette opportunité.

Des travaux entrepris sur les moulins

Publié le 19/09/2018 Nouvelle République

Lundi soir, lors du conseil de la communauté du Perche et Haut Vendômois, bien que les différents rapports d'activités communautaires et d'enlèvement d'ordures ménagères aient tenu une bonne place sur l'ordre du jour annoncé, c'est l'eau dans tous ses états qui a mobilisé les attentions.

Preuve de l'importance accordée à sa gestion, Laurent Borel, maire de Saint-Jean-Froidmentel et cinquième vice-président en charge de Gemapi, s'est vu attribuer une indemnité de 238 € par mois pour son implication sur ce sujet. Il a d'ailleurs fait le point sur les derniers chantiers en cours de réflexion comme les projets envisageables au moulin de Vernouillet, actuellement en vente.

« Je dois également vous informer des travaux qui vont commencer la semaine prochaine au moulin de la minoterie Goubet. Le déversoir sera arasé, l'île effacée et un remblai permettra l'installation d'un parking. Cette modification va engendrer une baisse du niveau du Loir. »

Travaux au moulin de la minoterie Goubet

Les explications complétées avec un certain agacement par le maire de Brévainville, Dominique Brunet : « Ce chantier va coûter 405.000 € subventionné à M. Goubet à 100 % par l'Agence de l'eau. » « Ce n'est pas une attribution spécifique à cette entreprise mais bien une politique générale d'effacement des ouvrages », a réagi Jean-Pierre Mahaudeau, maire de Lignières.

Pour rappel, les vannages de cet ouvrage ont été endommagés par des embâcles il y a plusieurs années. Des études ont été réalisées par l'entreprise pour la réparation qui ne bénéficie pas d'aide spécifique et, qui plus est, sans garantie quant aux futurs embâcles.

<https://www.lanouvellerepublique.fr/loir-et-cher/commune/bouffry/des-travaux-entrepris-sur-les-moulins>